Inscription à mes examens aux Services adaptés

Lorsqu'un examen est annoncé :

S'assurer **d'avoir toutes les informations** nécessaires sur le déroulement de l'examen en classe (durée, date, matériel, etc.)

Compléter une demande d'examen dans l'onglet *Services adaptés* du **portail Omnivox** au **minimum 3 jours ouvrables avant l'examen (horaire des locaux d'examens : 7h15 à 20h).**

L'**accès** aux demandes d'examen sera **bloqué** une fois le délai de 3 jours dépassé.

Inscrire le moment de mon examen aux Services adaptés dans mon **agenda**.

Se présenter au local d'examen (D-126) à l'heure prévue.

Compléter une demande d'examen dans l'onglet *Services adaptés* du portail Omnivox au <u>minimum 3 jours ouvrables avant l'examen</u> (horaire des locaux d'examens : <u>7h15 à 20h</u>).

** L'accès aux demandes d'examen sera bloqué une fois le délai de 3 jours dépassé.*

Examen le	Compléter une demande d'examen au plus tard le
Lundi	Mercredi de la semaine précédente
Mardi	Jeudi de la semaine précédente
Mercredi	Vendredi de la semaine précédente
Jeudi	Le lundi
Vendredi	Le mardi

En résumé, il est préférable de planifier votre examen ***<u>le plus tôt possible</u>*** pour éviter les oublis!